Les randonnées pédestres du Var

L'Endre et le Moulin de Gournié

Partez à la découverte de l’ancien moulin Gournié et des rives de l’Endre.

Vue sur l'ancien moulin Gournié et les chutes d'eau de la rivière (Département du Var)

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CA DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION

Commune(s) : Le Muy - La Motte

Départ : Parking Vallée de l'Endre

Arrivée : Parking Vallée de l'Endre

Parking conseillé : 6°35'29"E - 43°30'14"N

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 8.9 km - Durée : 3 h 30

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 275 m

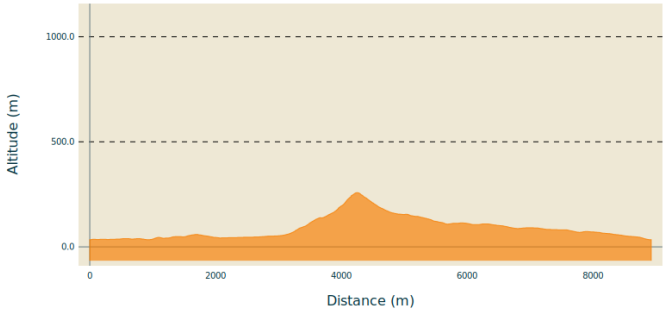

Altitude min 34 m Altitude max 258 m

DESCRIPTIF

Couleur balisage : jaune

Une aire de pique-nique très agréable et fonctionnelle pour les repas en famille jouxte le parking. Tout au long de cette randonnée vous pourrez admirer de magnifiques pins parasols, appelés également pins pignons.On chemine facilement sur ce circuit qui permet à toute la famille de se retrouver sur les bords de l'Endre.

Partez vers le nord, vous longez l'aire de pique-nique jusqu'à la maison forestière des Pradineaux (après le départ, sur votre droite, vestige d'un four à chaux).

Passez devant la maison puis à la barrière, prenez à droite et suivez le chemin jusqu'au « Trou de Gournié » lieu d'un ancien moulin.

Prenez à droite le chemin qui monte (ancien GR). Arrivé à la roche de « Gournié» (point de vue), redescendez la piste sur 25 m pour prendre à gauche un petit chemin qui monte jusqu'à un replat de roche.

Prenez à droite le petit chemin étroit qui redescend. Après 600 m, empruntez le sentier s'élargissant.Au carrefour avec la piste “Règue Nord, prenez à gauche.

50 m après avoir passé un passage à gué, prendre sur la droite le sentier.

Poursuivre sur la piste « des Corbières » jusqu'à la RD47.

100m après la barrière bois DFCI, prenez le petit sentier à droite, qui longe la route, et vous ramène au point de départ.

ACCÈS ROUTIER

En partant du Muy, prendre la RD 25 en direction de Callas. Au rond-point, prendre la RD 47 en direction de Bagnols-en-Forêt. Après le pont de l'Endre peint en bleu, tourner à gauche : parking

CARTE

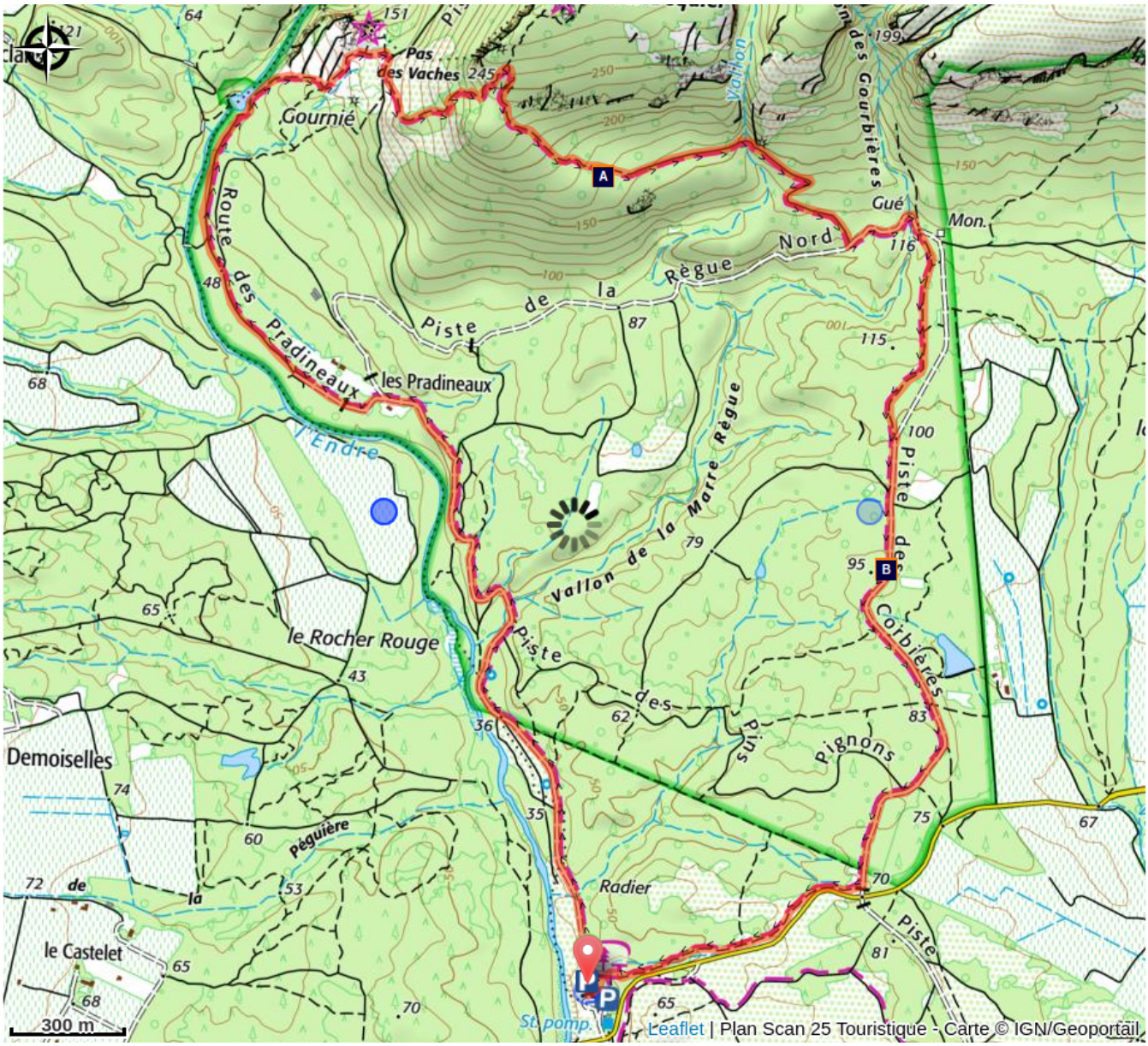

À DÉCOUVRIR

Flore remarquable (A)

Faune remarquable (B)

LES RECOMMANDATIONS

interdiction de fumer et faire du feu

véhicules motorisés interdits

bivouac interdit

cueillette interdite

chiens tenus en laisse

Vérifier la météo

Emporter vos déchets

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

- **Eau, petite provision**
- **Vêtement de pluie**
- **GPS et/ou carte IGN**
- **Gilet fluo (période de chasse)**
- **Matériel de réparation**
- **Trousse à pharmacie**

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: https://www.ffrandonnee.fr/
Comité Départemental de Randonnée Pédestre: https://var.ffrandonnee.fr/ 04 94 42 15 01- (permanence semaine)
Signaler un problème: https://sentinelles.sportsdenature.fr/
Risques incendies: Consulter la vigilance incendie https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/
Numéro d'urgence: 112
Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr

BALISAGE

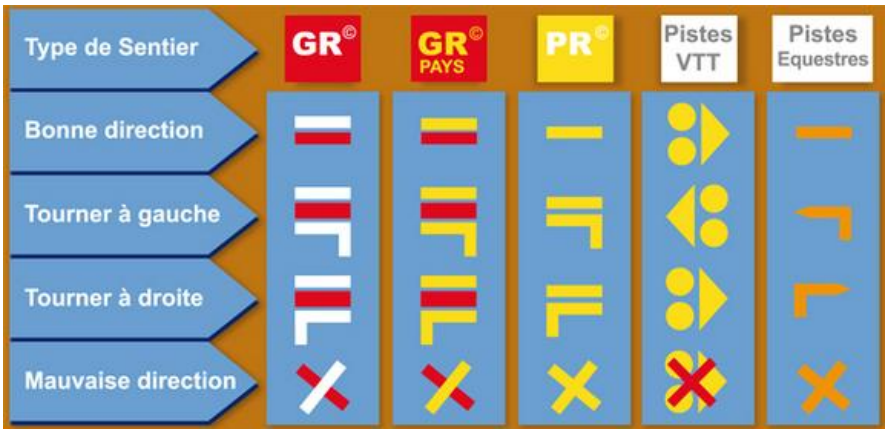

LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.